



## Verifier la somme de mon solde de tout compte

Par **maya 20**, le **30/08/2013** à **00:37**

**Bonjour, voici ma situation :**

Mon contrat est un **contrat d'apprentissage en CDD**

De **16 mois et 27 jours** (du 05/03/2012 au 31/07/2013)

Durée hebdomadaire du travail **39 Heures** pour un salaire brut de **974€85**

J'ai épuisée tous mes jours de congés au mois de juillet, mais je n'ai d'ailleurs ni reçu fiche de paye ni versement de celle-ci (à cette date du 29/08/2013).

Toute fois mon employeur m'a fait parvenir mon solde de tout compte (d'un montant de 1037€91) ainsi que la feuille qui le mentionne mais ne le détaille pas.

**Questions :**

Je voudrais savoir si le solde de tout compte de : 1037€91 que j'ai reçu est correcte ?  
Est-ce que celui-ci comprend ma fiche paye du mois de juillet ?

Merci d'avance de m'aider s'il vous plait.

Par **P.M.**, le **30/08/2013** à **09:48**

Bonjour,

Même s'il est à durée prédéfinie, le contrat d'apprentissage n'est pas un CDD au sens du Code du Travail...

Le solde de tout compte doit détailler les sommes versées et devrait donc mentionner la période paie s'il y en a une...

Il faudrait éventuellement demander à l'employeur de fournir des explications...

Par **maya 20**, le **30/08/2013** à **10:24**

merci pour votre reponse